

(Niveau, pièces, spécificités/particularités, description en indiquant les étapes pour la mise en œuvre, éléments touchés par les travaux, etc.)

Article 4.1.4 Menus travaux ne nécessitant pas de certificat d'autorisation

L'obtention d'un certificat d'autorisation n'est pas requise aux fins de menus travaux que nécessite l'entretien normal d'une construction pourvu que les fondations, la charpente et les partitions extérieures ou intérieures ne soient pas modifiées et que la superficie de plancher ne soit pas augmentée.

Cette disposition s'applique uniquement pour les menus travaux pris séparément et non pour un ensemble de menus travaux.

À titre indicatif, peuvent être considérés comme de menus travaux d'entretien, les travaux suivants :

1. Tous les travaux de moins de 5 000 \$ annuellement;
2. L'installation de bouche d'aération sur le toit ou sous l'avant-toit;
3. Les travaux de peinture sur un bâtiment principal pourvu que les matériaux ou la teinte utilisés soient identiques, de nature équivalente ou supérieure aux originaux;
4. La peinture intérieure;
5. Les travaux de consolidation d'une cheminée;
6. Les travaux d'isolation et de ventilation pourvu que la structure ne soit pas modifiée ou manipulée;
7. L'installation ou le remplacement des gouttières;
8. La réparation des joints du mortier;
9. Le remplacement de fenêtres et de portes de mêmes dimensions, sauf pour l'ajout ou l'agrandissement d'une ouverture existante;
10. La réparation ou le remplacement des éléments endommagés ou détériorés d'un balcon pourvu qu'il ne soit pas agrandi ou modifié (main courante, marches, planchers, etc.);
11. Le remplacement de l'entrée électrique pourvu que le filage électrique à l'intérieur des murs et plafonds ne soit pas modifié;
12. L'ajout de prises électriques, commutateurs, éclairage ou divers travaux similaires, sauf les prises de 220 volts;
13. La transformation ou la modification d'un système central de chauffage (ex. : le changement du brûleur à l'huile pour une fournaise électrique);
14. La réparation ou le remplacement du système de plomberie (tuyaux, évier, toilette, bain, etc.) pourvu que les travaux ne nécessitent pas la démolition de murs ou autres composantes de la charpente et ne touchent pas à l'installation septique;
15. L'installation d'un évacuateur de fumée (hotte de poêle) dans le cas d'une occupation strictement résidentielle;
16. La réparation ou la construction d'étagères et d'armoires sauf dans le cas d'une rénovation complète de la cuisine;
17. L'installation d'une remise ou un cabanon d'une superficie maximale de 15 mètres carrés si elle n'est pas installée sur des fondations permanentes;
18. Le remplacement ou la modification du revêtement d'un plancher;
19. L'installation d'un abri d'auto pour l'hiver.

Exécutant des travaux

☐ Propriétaire (cocher, et passer à l'autre section)	☐ Entrepreneur (remplir cette section)	
Nom de l'entreprise :	Nom du responsable des travaux :	
Adresse :	N° RBQ :	N° NEQ :
Téléphone(s) :	Courriel :	

Échéancier et coûts des travaux (obligatoire)

Date de début des travaux :	Évaluation (estimation) du coût prévu des travaux incluant la main-d'œuvre Coût des travaux : \$
Date prévue de fin des travaux :	

Déclaration et confidentialité

Le signataire déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets. Le signataire déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur et s'engage à s'y conformer. Enfin, le signataire comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis, un certificat ou une déclaration de travaux. Le signataire déclare que tout changement ou modification sera signifié au Service de l'urbanisme.

En vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels (P-39.1), article 8, nous vous informons que les renseignements recueillis dans ce formulaire sont à des fins d'identification de l'emplacement pour la délivrance du permis et qu'aucune information ne sera communiquée à moins que la personne consente à la communication des renseignements. Prendre note que ces informations seront transmises pour l'étude de la demande au Service de l'urbanisme.

- ☐ ***J'ai lu et compris que les renseignements fournis dans ce formulaire sont nécessaires pour la demande de permis et qu'en aucun cas les renseignements, sans mon accord, ne seront fournis à un tiers.***
- ☐ ***J'autorise le Service de l'urbanisme à retranscrire ces informations dans le logiciel de délivrance de permis.***
- ☐ ***(Facultatif) J'autorise la municipalité à conserver et à utiliser mes coordonnées exclusivement à des fins de communication relatives à des dossiers relevant de sa compétence, y compris ceux ne se rapportant pas à la présente demande.***

Signature :

Date :